Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Montréal-Est du 23 mars 2009 à 19 h 00 tenue en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville située au 11370, rue Notre-Dame Est

Sont présents :

M. Yvon Labrosse, maire
M. Alain Dion, conseiller – district 1
Mme Monique Major, conseillère – district 2
Mme Sylvie Dauphinais, conseillère – district 3
M. Robert Coutu, conseiller – district 4
Mme Anne St-Laurent, conseillère – district 6

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. YVON LABROSSE

Sont également présents :

M. Louis Lemay, directeur général
Me Roch Sergerie, avocat et greffier

Le maire, monsieur Yvon Labrosse, ouvre la séance à 19 heures.

1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CM-200903050 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par m. le conseiller Robert Coutu,
Appuyé par mme la conseillère Monique Major

Et résolu

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 23 mars 2009, tel que reproduit ci-dessous :

Ouverture de la séance

Prière

Période de questions d'ordre général des citoyennes et des citoyens

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 16 février 2009, ajournée une première fois au 23 février 2009 et une seconde fois au 24 février 2009, ainsi que de la séance extraordinaire du 18 février 2009
3. Adoption des comptes de la Ville de Montréal-Est

4. Rapports des commissions

5. Rapports des services

5.1. Demande de subvention dans le cadre des festivités de la Fête nationale

5.2. Formation du Comité du 100e Anniversaire de la Ville de Montréal-Est

5.3. Remboursement de la dernière période de glace aux utilisateurs de l'aréna du Centre récréatif Édouard-Rivet

5.4. Nomination officielle de la mascotte de la Ville de Montréal-Est

5.5. Slogan pour le 100e Anniversaire de la Ville de Montréal-Est

6. Règlements

6.1. Règlement numéro 5-2009 - Règlement décrétant les travaux de pavage de diverses rues et de réfection de trottoirs – Adoption

7. Adjudications de contrats

7.1. Contrat de collecte et de transport des matières secondaires récupérables

7.2. Contrat pour l'entretien des arbres

7.3. Contrat pour le pavage de diverses rues et de réfection de trottoirs

7.4. Contrat pour le contrôle animalier – Le Berger Blanc Inc.

8. Mandats de services professionnels

8.1. Ajustement des honoraires professionnels pour le projet DST-2008-05 – Réaménagement du parc John-M.-Kennedy

9. Personnel

9.1. Titularisation de monsieur Roberto Graziosi à la fonction de chauffeur-opérateur d'appareils motorisés « B »

9.2. Permanence de madame Madeleine Gaumond au poste d'agente de bureau, groupe 5, à la Direction générale

9.3. Permanence de Me Roch Sergerie au poste de greffier à la Direction du greffe et des archives

10. Demandes de contributions financières

10.1 Subvention pour le transport de la « Classe blanche » de l'école St-Octave

10.2 Aide financière à madame Virginie Hamel, résidente de Montréal-Est, pour un stage d'une durée de sept (7) semaines

10.3 Subvention à l'âge d'Or de Montréal-Est

10.4 Don à la Société d'habitation de la Sclérose en plaques

10.5 Subvention aux Vétérans de l'Armée, de la Marine et de l'Aviation au Canada

10.6 Autoriser le deuxième versement de 4 000 $ à l'Association du hockey mineur de Montréal-Est

10.7 Participation de la Ville de Montréal-Est au tournoi de golf de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île

11. Relations publiques

11.1 Félicitations à mademoiselle Sarah Ann Grondin pour sa médaille de bronze en karaté aux 44e Jeux du Québec

12. Proclamations

12.1 Décréter le mois d'avril « Mois de la sécurité routière sur le territoire de la Ville de Montréal-Est »

13. Affaires nouvelles

Période de questions relatives à l'ordre du jour

Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

CM-200903051 **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 16 février 2009, ajournée une première fois au 23 février 2009 et une seconde fois au 24 février 2009, ainsi que de la séance extraordinaire du 18 février 2009.

Il est proposé par mme la conseillère Monique Major,
Appuyé par mme la conseillère Anne St-Laurent

Et résolu

D'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 16 février 2009, ajournée une première fois au 23 février 2009 et une seconde fois au 24 février 2009, ainsi que de la séance extraordinaire du 18 février 2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3 ADOPTION DES COMPTES DE LA VILLE DE MONTRÉAL-EST

CM-200903052 **ADOPTION DES COMPTES DE LA VILLE DE MONTRÉAL-EST**

Considérant qu'il y a lieu de déposer devant le conseil municipal la liste des comptes à payer de la Ville de Montréal-Est.

Il est proposé par mme la conseillère Anne St-Laurent,
Appuyé par m. le conseiller Robert Coutu

Et résolu

D'approuver la liste des chèques relatifs aux comptes à payer de la Ville de Montréal-Est pour la période du 17 février 2009 au 23 mars 2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4 RAPPORT DES COMMISSIONS

5 RAPPORTS DES SERVICES

CM-200903053

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DES FESTIVITÉS DE LA FÊTE NATIONALE

5.1

Considérant, qu'en vue d'organiser et de financer les célébrations qui auront lieu dans le cadre de la Fête nationale, il y a lieu qu'une demande de subvention soit adressée auprès du Ministère de l'Éducation, Loisir et Sport du Québec.

Il est proposé par mme la conseillère Sylvie Dauphinais,
Appuyé par mme la conseillère Monique Major

Et résolu

De mandater le directeur des communications, attaché au cabinet du maire et coordonnateur des services communautaires et des loisirs, monsieur Daniel Fournier, pour faire une demande de subvention auprès du Ministère de l'Éducation, Loisir et Sport du Québec dans le cadre de la Fête nationale et à signer, à cet effet, tout document donnant suite à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM-200903054

FORMATION DU COMITÉ DU 100E ANNIVERSAIRE DE LA VILLE DE MONTRÉAL-EST

5.2

Considérant que la Ville de Montréal-Est célébrera le centenaire de sa fondation en 2010;

Considérant que, pour souligner cet évènement, la Ville de Montréal-Est entend organiser des activités tout au long de l'année;

Considérant que, pour se faire, il y a lieu de former un comité dédié à l'organisation des fêtes du centenaire.

Considérant la recommandation formulée par monsieur Daniel Fournier, directeur des communications, attaché au cabinet du maire et coordonnateur des services communautaires et des loisirs.

Il est proposé par madame la conseillère Monique Major,
Appuyé par madame la conseillère Anne St-Laurent

Et résolu

De former le Comité du 100e Anniversaire. Ce comité aura pour mandat de planifier, proposer et organiser, diverses activités dans le cadre des célébrations du centenaire de la ville, une fois approuvé par la Ville de Montréal-Est;

De nommer les personnes suivantes à titre de membre dudit comité :

- M. Yvon Labrosse, maire et président honorifique;
- M. Alain Dion, conseiller du district numéro 1 et président du comité;
- Mme Sylvie Dauphinais, conseillère du district numéro 3 et vice-présidente du comité;
- M. Daniel Fournier, directeur des communications;
- M. Jean-Nicolas Thibodeau, directeur des services techniques;
- M. Mario Dubé, agent des services communautaires;
- Mme Marie-Clause Bonnassere, secrétaire de direction (col blanc);
- Mme Nicole Belval, représentante industrielle;
- M. Serge Bordeleau, travaux publics (col bleu);
- Mme Carole Kingsley, citoyenne;
- M. Michel Bélisle, citoyen;
- M. Daniel Hamel, citoyen;
- Mme Julie Peccia, citoyenne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM-200903055

REMBOURSEMENT DE LA DERNIÈRE PÉRIODE DE GLACE AUX UTILISATEURS DE L'ARÉNA DU CENTRE RÉCRÉATIF ÉDOUARD-RIVET

5.3

Considérant que les travaux de rénovation des douches de l'aréna du Centre récréatif Édouard-Rivet ont été plus longs que prévu, ce qui a entraîné des inconvénients pour les utilisateurs de la patinoire;

Considérant la recommandation formulée par monsieur Daniel Fournier, directeur des communications, attaché au cabinet du maire et coordonnateur des services communautaires et des loisirs.

Il est proposé par mme la conseillère Anne St-Laurent,
Appuyé par mme la conseillère Sylvie Dauphinais

Et résolu

D'autoriser la dépense de 5 234,10 $ afin de rembourser les utilisateurs de l'aréna du Centre récréatif Édouard-Rivet pour les désagréments

subis lors de la rénovation des douches de l'endroit.

De mandater la firme SODEM afin de rembourser les utilisateurs suivant le rapport qui établit les montants à verser à cette fin et produit par la direction des communications, lequel est joint à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM-200903056

NOMINATION OFFICIELLE DE LA MASCOTTE DE LA VILLE DE MONTRÉAL-EST

5.4

Considérant que la Ville de Montréal-Est a organisé un concours auprès des jeunes de la Ville afin de choisir un nom pour la nouvelle mascotte de la Ville;

Considérant qu'à la suite de l'étude des propositions soumises, le nom de Aime-Est a été retenu;

Considérant que ce nom a été retenu à partir de la suggestion de mademoiselle Mégane Lizotte.

Il est proposé par mme la conseillère Monique Major,
Appuyé par mme la conseillère Sylvie Dauphinais

Et résolu

De baptiser la nouvelle mascotte de la Ville de Montréal-Est « Aime-Est ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM-200903057

SLOGAN POUR LE 100E ANNIVERSAIRE DE LA VILLE DE MONTRÉAL-EST

5.5

Considérant qu'en 2010, la Ville de Montréal-Est célébrera son centenaire;

Considérant qu'il y a lieu d'adopter un slogan pour les fins des célébrations;

Considérant la recommandation formulée par monsieur Daniel Fournier, directeur des communications, attaché au cabinet du maire et coordonnateur des services communautaires et des loisirs.

Il est proposé par mme la conseillère Anne St-Laurent,
Appuyé par mme la conseillère Monique Major

Et résolu

D'adopter le slogan suivant comme thème pour les festivités du 100e anniversaire : « 100 ans… notre ville, une histoire ! ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6 RÈGLEMENTS

CM-200903058

RÈGLEMENT NUMÉRO 5-2009 - RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TRAVAUX DE PAVAGE DE DIVERSES RUES ET DE RÉFECTION DE TROTTOIRS – ADOPTION

6.1

Considérant qu'il y a lieu d'adopter un règlement décrétant l'exécution de travaux de pavage de diverses rues et de réfection de trottoirs, et pourvoyant à leur financement.

Il est proposé par m. le conseiller Alain Dion,
Appuyé par mme la conseillère Sylvie Dauphinais

Et résolu

D'adopter le règlement numéro 5-2009 intitulé (*Règlement décrétant les travaux de pavage de diverses rues et de réfection de trottoirs)*.

7 ADJUDICATIONS DE CONTRATS

CM-200903059

CONTRAT DE COLLECTE ET DE TRANSPORT DES MATIÈRES SECONDAIRES RÉCUPÉRABLES

7.1

Considérant que la Ville de Montréal-Est a mandaté la Ville de Dollard-des-Ormeaux pour procéder, conjointement avec les villes défusionnées de l'Ile de Montréal, à un appel d'offres pour la collecte et le transport des matières secondaires récupérables;

Considérant que dans le cadre de cet appel d'offres, les soumissionnaires devaient dénoncer s'ils entendaient faire appel à des

sous-traitants;

Considérant qu'à la suite de cet appel d'offres, ce contrat a été adjugé à la firme RCI Environnement inc.;

Considérant que cette société a avisé les villes reconstituées de l'Île de Montréal participant au contrat qu'elle entend utiliser les services d'un sous-traitant, soit la firme Rebuts Solides Canadiens;

Il est proposé par mme la conseillère Sylvie Dauphinais,
Appuyé par m. le conseiller Robert Coutu

Et résolu

De prendre acte que la firme RCI Environnement inc. utilisera les services de la firme Rebuts Solides Canadiens pour l'exécution du contrat de collecte et de transport des matières secondaires récupérables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM-200903060 **CONTRAT POUR L'ENTRETIEN DES ARBRES**

7.2

Considérant que trois entreprises ont été invitées à soumissionner pour l'entretien des arbres, tel qu'élagage, abattage et déchiquetage de souches pour l'année 2009;

Considérant que deux soumissions ont été reçues et ouvertes le 17 mars 2009;

Considérant la recommandation de monsieur David Chartier, ing., directeur des travaux publics.

Il est proposé par m. le conseiller Alain Dion,
Appuyé par mme la conseillère Monique Major

Et résolu

D'entériner la recommandation de monsieur David Chartier, ing., directeur des travaux publics et d'adjuger le contrat pour l'entretien des arbres, tel qu'élagage, abattage et déchiquetage de souches pour l'année 2009 (Projet DTP2009-02) à la firme Service d'arbres Nature pour le prix de 31 018,80 $ taxes incluses, le tout conformément aux documents de la soumission;

D'autoriser le directeur général à signer, au nom de la ville de Montréal-Est, tout document utile au suivi de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM-200903061 **CONTRAT POUR LE PAVAGE DE DIVERSES RUES ET DE RÉFECTION DE TROTTOIRS**

7.3

Considérant la demande de soumissions publiques pour le pavage de diverses rues et réfection de trottoirs publiée sur le site internet SE@O ainsi que dans l'édition du journal Constructo le 10 février 2009 et dans l'édition du journal Avenir du 11 février 2009, le tout tel que plus amplement décrit dans les documents d'appel d'offres préparés à cet effet par monsieur Jean-Nicolas Thibodeau, ing. et directeur des services techniques;

Considérant que quatre soumissions ont été reçues et ouvertes le 27 février 2009;

Considérant la recommandation de monsieur Jean-Nicolas Thibodeau, ing., directeur des services techniques.

Il est proposé par m. le conseiller Alain Dion,
Appuyé par mme la conseillère Sylvie Dauphinais

Et résolu

D'entériner la recommandation de monsieur Jean-Nicolas Thibodeau, ing., directeur des services techniques et d'adjuger, conditionnellement à l'entrée en vigueur du règlement 5-2009, le contrat de pavage de diverses rues et de réfection de trottoirs (DST-2009-31) à la firme Construction DJL inc., pour le prix de 528 220,18 $ taxes incluses, le tout conformément aux documents de la soumission;

D'autoriser le directeur général à signer, au nom de la ville de Montréal Est, tout document utile au suivi de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM-200903062 **CONTRAT POUR LE CONTRÔLE ANIMALIER**

7.4

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance d'un

projet d'entente entre l'entreprise Le Berger Blanc inc. et la Ville de Montréal-Est concernant les services de contrôle animalier;

Considérant la recommandation de monsieur Louis Lemay, directeur général.

Il est proposé par m. le conseiller Alain Dion,
Appuyé par mme la conseillère Sylvie Dauphinais

Et résolu

D'entériner la recommantation du directeur général et d'adjuger le contrat pour le contrôle animalier à l'entreprise le Berger Blanc inc. pour les années 2009, 2010 et 2011;

D'autoriser à cette fin une dépense de 16 931,25 $ pour l'année 2009 et de réserver, pour l'année 2010, la somme de 17 608,50 $ et, pour 2011, la somme de 18 285,75 $ pour les fins de ce contrat. Ces montants incluent les taxes applicables;

D'autoriser le directeur général à signer, au nom de la Ville, l'entente intervenue entre l'entreprise Le Berger Blanc inc. et la Ville de Montréal-Est concernant le contrôle animalier sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8 MANDATS DE SERVICES PROFESSIONNELS

CM-200903063

AJUSTEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR LE PROJET DST-2008-05 POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC JOHN-M.-KENNEDY

8.1

Considérant que les travaux de réaménagement du parc John-M.-Kennedy ont nécessité des modifications en cours de projet;

Considérant que le coût de la proposition pour les services professionnels de la firme André Christin, urbaniste-conseil pour ce projet représentait 9.71 % du coût estimé total;

Considérant la recommandation de monsieur Jean-Nicolas Thibodeau, ingénieur, directeur des services techniques et directeur général adjoint.

Il est proposé par m. le conseiller Alain Dion
Appuyé par mme la conseillère Sylvie Dauphinais

D'entériner la recommandation de monsieur Jean-Nicolas Thibodeau, ing., directeur des services techniques, et d'autoriser un ajustement des honoraires professionnels pour le réaménagement du parc John-M.-Kennedy, à la firme André Christin, urbaniste-conseil, représentant une dépense additionnelle au montant de 70 343,56 $ incluant toutes taxes (DST-2008-05).

Sur cette proposition, Monsieur le Maire appelle le vote :

ONT VOTÉ POUR LA PROPOSITION :
Mme la conseillère Sylvie Dauphinais
M. le conseiller Alain Dion
Mme la conseillère Monique Major

ONT VOTÉ CONTRE LA PROPOSITION :
M. le conseiller Robert Coutu
Mme la conseillère Anne St-Laurent

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

9 PERSONNEL

CM-200903064

TITULARISATION DE MONSIEUR ROBERTO GRAZIOSI À TITRE DE CHAUFFEUR-OPÉRATEUR D'APPAREILS MOTORISÉS « B » À LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

9.1

Considérant la demande reçue pour la titularisation de monsieur Roberto Graziosi au poste de chauffeur-opérateur d'appareils motorisés « B »;

Considérant que monsieur Graziosi a été rémunéré à plusieurs fonctions supérieures entre le 3 février 2008 et le 3 février 2009;

Considérant l'article 3.01 de la convention collective conclue entre le Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal et la Ville de Montréal-Est;

Considérant la recommandation de monsieur Louis Lemay, directeur général et responsable de la Division des ressources humaines de la Ville de Montréal-Est à l'effet de nommer monsieur Roberto Graziosi, au poste de chauffeur-opérateur d'appareils motorisés « B ».

Il est proposé par mme la conseillère Monique Major,
Appuyé par m. le conseiller Alalin Dion

Et résolu

D'entériner la recommandation de monsieur Louis Lemay, directeur général, et de nommer monsieur Roberto Graziosi, au poste de chauffeur-opérateur d'appareils motorisés « B », et ce, rétroactivement au 3 février 2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM-200903065

PERMANENCE DE MADAME MADELEINE GAUMOND AU POSTE D'AGENTE DE BUREAU À LA DIRECTION GÉNÉRALE

9.2

Considérant la nomination de madame Madeleine Gaumond le 18 novembre 2008;

Considérant que la période d'essai de madame Gaumond se termine le 22 mars 2009;

Considérant l'évaluation positive de madame Gaumond et compte tenu du fait qu'il n'y ait aucune note défavorable au dossier de cette employée;

Considérant la recommandation de monsieur Louis Lemay, directeur général et responsable de la Division des ressources humaines de la Ville de Montréal-Est.

Il est proposé par mme la conseillère Sylvie Dauphinais,
Appuyé par mme la conseillère Anne St-Laurent

Et résolu

D'entériner la recommandation de monsieur Louis Lemay, directeur général, et de nommer madame Madeleine Gaumond à titre d'agente de bureau, groupe 5, à la Direction générale, et ce, rétroactivement au 22 septembre 2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM-200903066

PERMANENCE DE ME ROCH SERGERIE À TITRE DE GREFFIER À LA DIRECTION DU GREFFE ET DES ARCHIVES

9.3

Considérant la recommandation de monsieur Louis Lemay, directeur général à l'effet de confirmer Me Roch Sergerie, à la fonction de greffier à la Direction du greffe et des archives, puisqu'il a complété avec succès sa période d'essai et qu'il répond à l'ensemble des exigences édictées pour ce poste;

Considérant la recommandation de monsieur Louis Lemay de majorer le salaire de Me Sergerie au terme de sa période de probation.

Il est proposé par mme la conseillère Anne St-Laurent,
Appuyé par mme la conseillère Sylvie Dauphianis

Et résolu

De confirmer Me Roch Sergerie au poste de greffier à la direction du greffe et des archives;

De majorer son traitement annuel pour l'établir à 80 000 $ et ce, à partir du terme de sa période probatoire, soit le 26 mars 2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10 DEMANDES DE CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

CM-200903067

SUBVENTION POUR LE TRANSPORT DE LA « CLASSE BLANCHE » DE L'ÉCOLE ST-OCTAVE

10.1

Considérant la demande d'aide financière adressée par l'École St-Octave pour le remboursement du coût du transport des élèves pour l'activité de la « Classe blanche » qui s'est tenue le 29 et 30 janvier dernier;

Considérant la recommandation formulée par monsieur Daniel Fournier, directeur des communications, attaché au cabinet du maire et coordonnateur des services communautaires et des loisirs.

Il est proposé par m. le conseiller Robert Coutu,
Appuyé par mme la conseillère Monique Major

Et résolu

D'octroyer une aide financière au montant de 1 000 $ à l'École St-Octave pour le remboursement du coût du transport des élèves pour l'activité de la « Classe blanche » qui s'est tenue les 29 et 30 janvier derniers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM-200903068

AIDE FINANCIÈRE À MADAME VIRGINIE HAMEL, RÉSIDENTE DE MONTRÉAL-EST POUR UN STAGE D'UNE DURÉE DE 7 SEMAINES

10.2

Considérant la demande adressée par madame Virginie Hamel pour une aide financière pour effectuer un stage d'une durée de 7 semaines en France dans le cadre de ses études en techniques administratives au Collège de Maisonneuve;

Considérant la recommandation formulée par monsieur Daniel Fournier, directeur des communications, attaché au cabinet du maire et coordonnateur des services communautaires et des loisirs;

Considérant que le Conseil désire promouvoir la réussite scolaire des jeunes de la Ville de Montréal-Est.

Il est proposé par mme la conseillère Anne St-Laurent,
Appuyé par mme la conseillère Sylvie Dauphinais

Et résolu

D'octroyer à madame Virginie Hamel une aide financière, à titre de bourse d'étude, au montant de 500 $ pour l'aider à financer son stage de formation d'une durée de 7 semaines en France dans le cadre de ses études en techniques administratives au Collège de Maisonneuve.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM-200903069

SUBVENTION AU CLUB DE L'ÂGE D'OR DE MONTRÉAL-EST

10.3

Considérant la demande adressée par la présidente du club de l'âge d'or de Montréal-Est pour l'organisation de leurs activités communautaires pour l'année 2009;

Considérant la recommandation formulée par monsieur Daniel Fournier, directeur des communications, attaché au cabinet du maire et coordonnateur des services communautaires et des loisirs.

Il est proposé par m. le conseiller Alain Dion,
Appuyé par mme la conseillère Sylvie Dauphinais

Et résolu

D'octroyer une aide financière au montant de 4 500 $ au club de l'âge d'or de Montréal-Est pour l'organisation de leurs activités communautraires pour l'année 2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM-200903070

DON À LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES

10.4

Considérant la demande adressée par madame Gisèle St-Cyr de la Société d'habitation de la sclérose en plaques pour l'organisation de leurs activités communautaires pour l'année 2009;

Considérant la recommandation formulée par monsieur Daniel Fournier, directeur des communications, attaché au cabinet du maire et coordonnateur des services communautaires et des loisirs.

Il est proposé par m. le conseiller Alain Dion,
Appuyé par mme la conseillère Sylvie Dauphinais

Et résolu

D'octroyer une aide financière au montant de 2 000 $ à la Société d'habitation de la sclérose en plaques pour l'organisation de leurs activités communautaires pour l'année 2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM-200903071

SUBVENTION AUX VÉTÉRANS DE L'ARMÉE, DE LA MARINE ET DE L'AVIATION AU CANADA

10.5

Considérant la demande adressée par le président des Vétérans de l'armée, de la marine et de l'aviation au Canada, Unité 308, pour le remboursement de dépenses reliées aux rénovations effectuées pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite;

Considérant la recommandation formulée par monsieur Daniel Fournier, directeur des communications, attaché au cabinet du maire et coordonnateur des services communautaires et des loisirs.

Il est proposé par m. le conseiller Alain Dion,
Appuyé par mme la conseillère Monique Major

Et résolu

D'octroyer une aide financière au montant de 1 000 $ aux Vétérans de l'armée, de la marine et de l'aviation au Canada, Unité 308, pour le remboursement de dépenses reliées aux rénovations effectuées pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM-200903072

AUTORISER LE DEUXIÈME VERSEMENT DE 4 000 $ À L'ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE MONTRÉAL-EST

10.6

Considérant l'entente signée entre l'Association du hockey mineur de Montréal-Est qui prévoit que l'aide financière de la Ville serait versée en deux temps, soit en septembre et en avril;

Considérant la recommandation formulée par monsieur Daniel Fournier, directeur des communications, attaché au cabinet du maire et coordonnateur des services communautaires et des loisirs.

Il est proposé par mme la conseillère Sylvie Dauphinais,
Appuyé par m. le conseiller Alain Dion

Et résolu

D'autoriser le versement de la deuxième tranche de l'aide financière due par la Ville de Montréal-Est à l'Association du hockey mineur de Montréal-Est et représentant la somme de 4 000 $, le tout, en conformité avec l'entente intervenue entre les parties le (CM-200803065).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM-200903073

PARTICIPATION DE LA VILLE DE MONTRÉAL-EST AU TOURNOI DE GOLF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA POINTE-DE-L'ÎLE

10.7

Considérant l'invitation au Tournoi de golf du président de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Ile;

Considérant que les profits générés par cette activité seront versés à la Fondation de la Pointe-de-l'Île, organisme au service des jeunes, afin de prévenir le décrochage scolaire.

Il est proposé par mme la conseillère Anne St-Laurent,
Appuyé par m. le conseiller Robert Coutu

Et résolu

D'autoriser l'achat de quatre billets pour la participation d'élus à cette activité caritative ayant pour objectif de prévenir le décrochage scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11 RELATIONS PUBLIQUES

FÉLICITATION À MADEMOISELLE SARAH ANN GRONDIN POUR SA MÉDAILLE DE BRONZE EN KARATÉ AUX 44E JEUX DU QUÉBEC

11.1

Mention est faite au procès-verbal que les membres du conseil ont souligné la superbe performance de l'une de ses citoyennes, soit mademoiselle Sarah Ann Grondin, qui a remporté une médaille d'argent dans la discipline de karaté lors des 44e Jeux du Québec;

Ainsi, le conseil de la Ville de Montréal-Est est unanime pour féliciter celle-ci pour sa belle performance.

12 PROCLAMATIONS

CM-200903074

DÉCRÉTER LE MOIS D'AVRIL « MOIS DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE MONTRÉAL-EST »

12.1

Considérant la venue du beau temps;

Considérant que la sécurité des citoyens est importante.

Il est proposé par mme la conseillère Monique Major
Appuyé par mme la conseillère Sylvie Dauphinais

Et résolu

De décréter le mois d'avril « Mois de la sécurité routière » et d'autoriser l'installation de panneaux sur la prévention et la sécurité routière aux endroits stratégiques de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13 AFFAIRES NOUVELLES

PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL DES CITOYENNES ET DES CITOYENS

Madame Nathalie Laporte a remis au greffier une demande d'accès à l'information.

CM-200903075 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par m. le conseiller Alain Dion,
Appuyé par mme la conseillère Sylvie Dauphinais

Et résolu

De lever la séance.

Le maire, monsieur Yvon Labrosse, déclare la séance levée à 20 h 00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

YVON LABROSSE
Maire

ROCH SERGERIE, avocat
Greffier

PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION

Lors de la séance du conseil du 17 août 2009 et conformément à l'article 92.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le greffier, Me Roch Sergerie, informe les membres du conseil qu'il a procédé à la correction du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mars 2009 afin de modifier le montant de la dépense autorisée à la résolution numéro CM-200903055. En effet, ce montant aurait dû se lire 5 234,10 $ au lieu de 2 534,10 $ sur ledit procès-verbal ainsi que sur ses extraits.

Signé à Montréal-Est

ROCH SERGERIE, avocat
Greffier